

# Technologies numériques : un facteur de développement des territoires

Éléments de synthèse - rencontre de l'ARIFOR  
28 novembre 2007

## Introduction par Philippe MORIN, consultant

### Les politiques publiques : de FORE I à FORE II

Les premières politiques publiques sur les technologies numériques, la formation et le développement des territoires datent du début des années 80, période qui correspond à l'arrivée massive de l'informatique.

En 1992, l'État a notamment lancé un programme national centralisé, FORE I, dont la vocation était de faciliter l'innovation dans le monde de la formation. A ce moment là on ne parlait pas encore d'Internet mais plutôt de multimédia.

En 1996 le programme FORE I, déconcentré dans les services d'État en régions, a amorcé la naissance de partenariats d'un genre nouveau entre l'État, les Conseils régionaux et des acteurs locaux. C'est à cette époque que le dispositif IRIS est apparu en Champagne-Ardenne.

Avec l'irruption massive d'Internet, l'État a lancé, à partir de 2001-2002, FORE II, autour du déploiement de P@T, points d'accès à la téléformation. Parallèlement à ce programme, une autre initiative en Champagne-Ardenne, FORE-TPE, lancée à la demande des partenaires sociaux visait à soutenir des initiatives expérimentales sur la problématique de la formation des salariés dans les petites et très petites entreprises.

Puis un mouvement de décentralisation de l'État vers les Régions a progressivement été engagé et

l'État a abandonné certains programmes dont FORE. En région Champagne-Ardenne le choix a été fait de poursuivre le déploiement des P@T dès 2007.

Dans une logique de paysage global, d'autres initiatives publiques sont à rappeler, comme le PAMSI [Programme d'action ministériel pour la société de l'information] pour planifier la modernisation de l'État et la relation avec les nouvelles technologies ou encore le Certificat de Navigation Internet afin de populariser l'usage des technologies en facilitant l'initiation. D'autres Ministères ont également lancé un certain nombre d'opérations, comme les « campus numériques » de l'Enseignement supérieur à la fin des années 90. C'est aussi l'époque de modernisation des systèmes de formation en appui de l'usage des technologies FOAD (Formation ouverte et à distance).

Mais il ne faut pas oublier non plus les grands offreurs de formations : l'enseignement agricole qui, avec le Cnerta, l'Enesad ... a déjà développé un certain nombre de choses touchant à l'usage des technologies, l'appui, l'engineering autour de ces questions ; le Cnam a initié dans les années 2000, une logique de points d'accès à partir d'une plateforme Plei@d qui, aujourd'hui, s'est généralisée ; d'autres grands réseaux de formation comme l'Afpa et l'Éducation nationale ont introduit les TIC dans leurs formations, mais de façon peut être moins convergente.

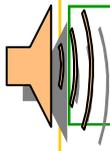
### Le contexte européen

C'est notamment dans les années 90, sous l'impulsion de la Commission Delors, qu'un certain nombre de programmes ont été lancés. En 1994, le rapport Bangemann a permis la prise de conscience, par les décideurs politiques européens, de ce que l'on appelait à l'époque les autoroutes de l'information, et donc de l'arrivée prochaine de l'Internet. D'autres programmes, du type Comète, Eurotecnet, etc. ont été lancés par la Communauté européenne dans le cadre de fonds structurels, pour essayer de soutenir toutes ces initiatives.

**En conclusion,** le déploiement des TIC sur le terrain n'a sûrement pas été à la hauteur des espérances, mais il a existé. On a eu beaucoup de mal à faire converger de façon opérationnelle toutes ces initiatives, notamment dans l'articulation sur le territoire, entre l'État, la Région et les autres intervenants. Sans oublier que tout cela s'est déroulé dans une passation de pouvoir de l'État vers les collectivités territoriales. En effet, le pouvoir stratégique est passé progressivement de l'État centralisé à l'État déconcentré, puis à la Région. Nous sommes donc dans une phase de transition qui demande forcément du temps. Aujourd'hui, nous ne construisons pas dans le vide puisque les politiques publiques encadrent bien des projets depuis maintenant près de 30 ans.



RÉGION



## Conférence introductive par Philippe MORIN, consultant TIC, formation et développement des territoires



**Philippe MORIN,**  
consultant

Lorsque l'ARIFOR m'a demandé d'introduire cette journée sur le thème de la formation et des technologies numériques comme facteur de développement des territoires, cela m'a tout de suite intéressé pour deux raisons. Il se trouve que j'ai intégré ce monde de la formation et de l'emploi de façon professionnelle dans les années 80 et que, si en tant que praticien je n'ai aucune légitimité d'expertise scientifique particulière pour parler de ce sujet, j'ai un avantage : celui du recul. Cela fait presque 30 ans que j'observe tout cela. Je me suis dit qu'il pouvait être intéressant de rapprocher les quatre notions du titre « formation, technologies numériques, développement et territoires » et d'examiner comment elles se combinent avec à la fois un regard sur le passé, un regard sur ce que l'on peut observer aujourd'hui et de s'interroger sur les pistes de travail, c'est-à-dire comment on pourrait progresser.

J'ai, à partir des notions, structuré mon exposé en trois temps : quelques repères, puis des réflexions sur des constats antérieurs et actuels et pour conclure, des pistes d'actions.

### 1. Quelques repères

#### La notion de territoire

Ce qui me paraît d'abord important de souligner, c'est que la politique de formation professionnelle en France est une politique nationale au départ. Quand elle se construit dans les années 60, elle est pensée par le haut, à l'échelle des branches, surtout elle est pensée pour les grandes entreprises. Mais rapidement elle est mise en relation avec la notion de territoire et elle est très vite pensée, dans les années 60-70 comme un facteur structurant du territoire. Bertrand Schwartz, qui est considéré aujourd'hui comme un des pères fondateurs de la formation professionnelle, engage les premières actions que l'on appelait à l'époque ACF, actions concertées de formation, notamment dans la région Lorraine, sur des bassins de reconversion, dans une

logique d'articulation très forte avec à la fois les besoins locaux, les besoins des personnes sur place, les besoins des entreprises ou de celles que l'on souhaiterait voir s'installer sur ces lieux.

Dans le vocabulaire que l'on utilise à l'époque, on parle peu de territoire. On parle surtout de développement local. Cette nouvelle approche est beaucoup plus une approche de terrain, qui recouvre des enjeux idéologiques clairs autour de la démocratie, de la prise de participation des habitants... Beaucoup d'initiatives ont été lancées alors, mais nous n'avions pas l'Internet à l'époque pour stocker toute l'information et tout cela s'est donc un peu évaporé.

Pour illustrer mes propos, citons par exemple la logique des grands chantiers du nucléaire autour desquels se sont organisés des espaces de coopération entre acteurs, sur le recrutement, la reconversion en fin de chantier, etc. Ont ensuite suivi des organisations plus ou moins institutionnelles, comme les comités de bassin d'emploi, l'intervention des fonds structurels européens, les bassins de conversion, les Plie, les systèmes productifs locaux...

Enfin, un point important à rappeler sur cette notion de territoire : la dimension de l'évolution institutionnelle en la matière, puisque le pouvoir stratégique revient désormais clairement aux Régions, notamment dans la dernière phase de décentralisation.

Pour conclure sur ce chapitre, je vous livre une réflexion qui me paraît intéressante : quand on regarde toute cette histoire sur ces questions de développement et de formation, on est toujours dans une sorte d'opposition, de dialectique ou de contradiction, selon les cas, entre deux logiques : une logique d'action descendante, celle du plan, qui va du haut vers le bas et une logique d'action montante, celle de type développement local, issue de l'initiative du terrain, des habitants, des acteurs. C'est une chose qui, à mon avis, n'est pas souvent soulignée en France.

*Suite page 10*



### Le glossaire « FOAD à la carte »

Réalisation GIP ARIFOR

Le glossaire « FOAD à la carte », produit par le GIP Arifor, a été diffusé en avant première le 28 novembre 2007. Il s'agit d'un outil pédagogique de sensibilisation à la FOAD qui vise 2 objectifs principaux :

- aider les structures et leur personnel à se familiariser avec des notions de plus en plus utilisées dans le monde de la formation (e-learning, FOAD, TIC, tracking...)
- mieux appréhender le rôle joué par les technologies dans la mise en place de dispositifs de FOAD.

Édité sous forme de livret pratique, il est organisé autour de 3 grandes parties :

- définition du concept de FOAD et de termes qui lui sont proches
- découverte d'un ensemble de vocables utilisés dans les dispositifs de formation recourant aux TIC
- synthèse des idées clés à retenir sur la FOAD.

## La politique du Conseil Régional en matière de technologies numériques : une stratégie en 4 axes

1. **Contribuer à l'équité territoriale** : favoriser l'accès aux TIC sur tout le territoire, notamment en termes d'infrastructures et de services de communication électronique. Actuellement, la Région soutient le développement d'une quinzaine d'espaces publics numériques, dont 7 Cyber-bases.
2. **Renforcer l'attractivité du territoire** en termes de développement économique et de soutien à l'emploi.
3. **Favoriser le développement des savoirs et de la recherche**. Cet axe se décline selon 4 domaines d'intervention : accessibilité physique aux TIC / accessibilité cognitive / développement d'espaces numériques de travail dans l'enseignement supérieur / développement de l'enseignement à distance.
4. **Rapprocher l'administration régionale de ses citoyens et de ses partenaires**.



**Bertrand RIGAL,**  
responsable du pôle  
TIC au Conseil Régional  
Champagne-Ardenne



### Zoom sur les axes 1 et 3

#### Axe 1 – Contribuer à l'équité territoriale

Une première étape nécessaire mais insuffisante est de favoriser l'accès aux TIC sur tout le territoire, notamment en termes d'infrastructures et de services de communication électronique.

La Région contribue fortement à cette équité territoriale parce que les acteurs économiques privés ont tendance à investir dans les zones densément peuplées et rentables.

La Région investit donc, en partenariat avec les Départements, pour traiter les « zones blanches » c'est-à-dire les zones qui ne sont pas couvertes par le haut débit. Le taux de couverture actuel en haut débit en Champagne-Ardenne est de l'ordre de 98 à 98,5 %.

Néanmoins, il faut également, et c'est la volonté de la Région, développer les points d'accès publics à Internet. A ce jour, la Région a déjà soutenu le développement d'une quinzaine d'espaces publics numériques, dont 7 Cyber-bases pour lesquelles le financement se fait à parité entre la Région et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Contribuer à l'équité territoriale, c'est également favoriser la prise en charge sanitaire des personnes où qu'elles se trouvent, aussi bien dans les grandes villes qu'en milieu rural, avec par exemple le soutien au développement de la télé-médecine.

#### Axe 3 – Favoriser le développement des savoirs et de la recherche

L'accessibilité physique, c'est déjà disposer de microordinateurs, notamment dans les lycées où 14 000 PC ont été installés. En outre 245 sites sont reliés par le service régional de haut débit Telemus : l'ensemble des lycées (106), CFA, sites de formation professionnelle et d'apprentissage, des sites d'enseignement supérieur et de recherche, 17 hôpitaux ainsi que les missions locales, PAIO, l'Arifor, et certains P@T.

Quand on a fait cela, je ne dirais pas que l'on a fait le moins cher parce que ce sont des investissements coûteux pour la couverture du territoire, mais on a peut-être fait le plus facile.

Ce qui est plus compliqué et porteur de valeur ajoutée, c'est l'accessibilité cognitive, c'est-à-dire la capacité à utiliser les technologies. Parce qu'avoir des outils, c'est bien, encore faut-il savoir les utiliser, en tirer parti. En ce sens, la Région mène un certain nombre d'actions pour favoriser cette utilisation. Par exemple elle favorise la certification de différents niveaux de connaissance dans le domaine de la navigabilité Internet et de l'informatique bureautique (C2i niveau 1 et 2, B2i...).

Cette année elle a aussi lancé une opération de promotion des logiciels libres en distribuant un CD-ROM contenant une trentaine d'outils libres de droits.

Mais l'idée est de faire en sorte que les futurs enseignants

maîtrisent parfaitement les technologies pour en tirer parti dans la pédagogie.

Toujours dans le domaine de l'enseignement, la Région intervient sur les champs suivants :

- le développement d'ENT (Espace Numérique de Travail) : actuellement, un bureau virtuel est déployé à l'URCA (Université de Reims Champagne-Ardenne) - pour ses 23 000 étudiants et personnels pédagogiques ou non. C'est un site avec un accès réservé qui permet de fédérer l'accès à des ressources pédagogiques et administratives en ligne. La Région mène aussi une réflexion par rapport à l'ENT dans le secondaire (expérimentations en cours dans 7 lycées).

- le développement de l'enseignement à distance : la Région a financé une plateforme de scénarisation de cours en ligne. L'idée est de mettre à disposition des outils méthodologiques et techniques pour permettre à des professeurs de mettre leurs cours en ligne et de favoriser, par ce biais, l'enseignement à distance.

*Exemples de réalisation : scénarisation du master en écologie industrielle et développement durable par l'UTT et l'URCA / projets de scénarisation en cours avec le CFA Pasteur et le CNAM Champagne-Ardenne ; A noter que la Région finance l'équipement informatique du centre de documentation et de toute la partie formation à distance du CREPS.*



UTT : Université de Technologie de Troyes

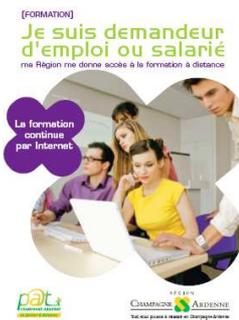
URCA : Université de Reims Champagne-Ardenne

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

CREPS : Centre Régional d'Education Physique et Sportive

## Une politique régionale naissante de développement de la formation continue ouverte et à distance



La Région Champagne-Ardenne a inscrit le développement de la FOAD dans son « schéma régional de formation tout au long de la vie 2007-2013 », avec la volonté de développer la formation qualifiante débouchant sur l'emploi grâce à la FOAD et donc d'ouvrir des financements sur du développement de compétences en formation à distance. Ce positionnement politique vise entre autre une complémentarité d'actions avec l'Etat qui intervient plutôt sur les remises à niveau et le perfectionnement, par exemple

au travers du réseau APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée) qu'il finance.

Parmi les leviers de mise en oeuvre de la politique de formation de la Région figurent le déploiement du réseau des P@T et la mise en place d'expérimentations ciblées de FOAD telles que le **dispositif ENVOL** pour les repreneurs et créateurs d'entreprise ou le **CQP d' « Employé familial polyvalent »** pour les personnes du secteur de l'emploi familial.

En outre, la politique régionale 2008 vis-à-vis du réseau des APP,

un offreur clé de FOAD pour les P@T, consistera à travailler avec eux sur de nouveaux contenus de formation accessibles dans les P@T.

Pour mettre en oeuvre cette politique, la Région s'appuie techniquement sur le Gip Arifor qui assure l'animation régionale des P@T et des APP et plus largement une mission de sensibilisation à la FOAD, ainsi qu'un rôle d'information sur l'offre de formation continue existante en Champagne-Ardenne.

*Pour mieux connaître le concept de FOAD et l'offre de formation en Champagne-Ardenne : [www.formationchampagneardenne.org](http://www.formationchampagneardenne.org) et <http://foad.arifor.fr>.*

### L'expérimentation du CQP « Employé familial polyvalent » de l'Institut FEPEM en FOAD

**Frédéric HAEUW**, responsable pédagogique IFEF, Institut Fepem de l'emploi familial (Basse-Normandie)

*En 2007/2008, la Région Champagne-Ardenne ouvre la possibilité d'acquiescer le CQP « Employé familial polyvalent », dispensé par l'Institut FEPEM, par la formation à distance. Si cette expérimentation sur la Haute-Marne réussit, elle sera alors élargie à l'ensemble de la région Champagne-Ardenne, par le lancement d'un marché public.*

La FEPEM est la Fédération des particuliers employeurs. L'Institut FEPEM est maître d'ouvrage délégué de la branche pour la mise en oeuvre de la politique emploi-formation. C'est peut-être la seule branche où il y a plus d'employeurs (3 millions) que d'employés (1,3 million), puisque les employés peuvent avoir au moins trois ou quatre employeurs. C'est important par rapport à sa conception des besoins de formation, notamment par rapport à la formation ouverte à distance.

La branche a sans doute été une des premières à se lancer dans la formation ouverte à distance avec un public dont, a priori, on pouvait croire qu'il n'était pas fait pour cela : gestes professionnels à acquiescer (on peut se demander s'il est possible d'apprendre le repassage à distance, par exemple), employés se disqualifiant souvent eux-mêmes en faisant et vivant leur métier par défaut, avec un vrai besoin de reconnaissance.

Aujourd'hui la FEPEM sait que la FOAD est une vraie réponse formation pour ce public. En effet, depuis 1999, des opérations de FOAD ont été montées dans

différentes régions pour l'acquisition du titre d'employé familial polyvalent. Cela a bien fonctionné : dès lors que les publics sont motivés par le sujet et par l'évolution de leurs compétences, le problème technique devient tout à fait secondaire. Ces opérations concernent de petits groupes, avec le côté rassurant du collectif, dans un même lieu, connectés à distance avec un formateur qui, lui, est ailleurs. Et les résultats sont les mêmes qu'en formation traditionnelle. Cela crée aussi d'autres phénomènes, notamment de communauté d'apprentissage et de solidarité. Cette entrée dans une forme de réseau de solidarité est tout à fait importante dans ce secteur, puisque les personnes sont, la plupart du temps, isolées, dans une relation directe avec un employeur, avec un fort besoin de socialisation et d'appartenance à une identité professionnelle et à un réseau.

En Champagne-Ardenne, cette FOAD a pris une forme un peu particulière, puisqu'une logique de proximité a été adoptée, mais toujours dans une logique de partenariat classique : un offreur de formation - le GRETA Haute-Marne - prêt à réaliser l'accompagnement et un financeur - le Conseil Régional - prêt à financer et à dépasser certaines résistances, craintes, peurs, ou encore contraintes administratives (gestion différente des temps de présence stagiaires, exigences de branche en termes de compétences et de certification).

Contact : IFEF – Frédéric Haeuw – [frederic.haeuw@institut-fepem.fr](mailto:frederic.haeuw@institut-fepem.fr)  
Tél : 02 33 82 29 64

L'Institut FEPEM a 3 enjeux par rapport à la FOAD :

- ▶ la disponibilité et la mobilité des personnes qui ne viennent pas en formation
- ▶ la résolution des contraintes administratives pour entrer en formation
- ▶ une nouvelle gestion des relations professionnelles entre salarié et employeur

## ENVOL, un dispositif d'accompagnement du Conseil régional pour les repreneurs et créateurs d'entreprise

Pour la première fois dans un marché public, celui d'ENVOL en 2007, la Région Champagne-Ardenne a introduit une clause demandant la possibilité d'être formé à distance, pour faciliter l'accès à la formation.

La sélection d'un opérateur par département a donc tenu compte de l'indicateur « FOAD » comme variable qui donne des points supplémentaires dans une décision d'élus vis-à-vis d'une offre. Lors de la préparation du cahier des charges du marché puis de l'analyse des réponses, il a été constaté :

- pour les décideurs (les élus de la Région), qu'il n'a pas été facile d'explicitier les besoins et attentes vis-à-vis de la FOAD (« Pour cer-

tains, la FOAD, c'était des cours par correspondance. » « Qu'est-ce que l'on veut vraiment en faire ? »)

- pour les organismes de formation, qu'il n'a pas été si simple d'y répondre.

En outre, sur le terrain et malgré l'appui d'accompagnateurs et de formateurs, le Conseil régional a été surpris d'observer la solitude des créateurs d'entreprise.

Le Conseil régional conduit donc une réflexion sur des modalités complémentaires d'accompagnement de ces derniers : créer un club de créateurs d'entreprise soutenu par la Région ? Créer une association ou un réseau ? Mettre en relation sociale des créateurs d'entreprise pendant le processus de formation ?

L'une des solutions actuellement envisagée est de faire des choses très simples : la plupart des créateurs ont en effet la volonté d'avoir une vitrine commerciale,

un site Internet. Pourquoi ne pas intégrer dans leur formation des contenus comme la création de blogs ? Leur blog indiquerait leur parcours de création d'entreprise et les inciterait à se mettre en réseau sur leur domaine.

Ce nouveau champ de formation pour les collectivités territoriales les incite à penser autrement leurs modes d'intervention et à imaginer d'autres usages des technologies.

C'est l'élément fort sur lequel il faut réfléchir tous ensemble. Et peut-être faudrait-il faire pratiquer la FOAD aux missions locales et aux ANPE pour qu'ils puissent mieux la comprendre. Cela suppose, là aussi, que soient inventés des modes d'usage collectif entre professionnels,

Contact : Envol - Conseil régional Champagne-Ardenne - Direction de la Formation Professionnelle

Tél 03 26 70 31 31



## Zoom sur le réseau régional des P@T

Sur le plan opérationnel, la vocation des P@T est de répondre aux besoins de formation des salariés et demandeurs d'emploi au plus près de leurs lieux de vie, notamment d'habitation et de travail. Les P@T sont donc des lieux dédiés, dans lesquels des stagiaires suivent une formation à distance grâce aux TIC, guidés dans leur apprentissage par un formateur à distance et un accompagnateur sur place pour la prise en mains des outils de formation.

### 14 sites sont labellisés « P@T » en Champagne-Ardenne :

- 3 dans les Ardennes, à Rethel (CFPPA), Sedan (Centre Social Torcy-Cités) et Vouziers (CPR-APP) ;
- 2 dans l'Aube, à Romilly s/Seine (GRETA-APP) et Croigny (CFPPA) ;
- 5 en Haute-Marne, à Bourbonne les Bains (SHHM), Fayl Billot (CFPPA), Joinville (Lycée Philippe Lebon), Montigny le Roi (Maison des services) et Prauthoy (Cyber-base) ;
- 4 dans la Marne, à L'Epine (CFPPA), Pargny sur Saulx (Mairie), Sézanne (GRETA) et Sainte Ménehould (GRETA).

Pour en savoir plus sur les P@T et les formations accessibles : <http://pat.arifor.fr>

Lorsque la Région a repris l'intégralité du financement du dispositif P@T en 2007, les élus ont fait un choix fort, celui de vouloir réfléchir plus globalement à l'aménagement du territoire en matière de formation. En effet, il existe des « zones blanches » en termes de formation, ce qui signifie que des publics ne peuvent pas accéder à la formation car il n'y a pas d'offre de proximité.

Une première piste de travail a donc été de rapprocher l'offre de formation plus près des publics, et plus particulièrement dans les zones rurales. C'est ainsi que le réseau des P@T est passé de 8 sites labellisés en 2006 à 14 fin 2007, répartis sur tout le territoire.



### La mission d'animation régionale des P@T

- participer à la construction et au déploiement du réseau régional des P@T
- coordonner les actions définies en concertation avec le Conseil régional et les pilotes des P@T
- promouvoir le dispositif P@T et la FOAD
- accompagner les acteurs dans leur professionnalisation à la FOAD
- mutualiser les pratiques régionales en matière de FOAD et d'accès à la formation grâce aux TIC

<http://www.arifor.fr/reseaux/pat/index.php>

## Des infrastructures pour un accès facilité du citoyen aux technologies



**Guy JANNAUD**,  
vice-président de la  
Communauté de Com-  
munes de Prauthoy-en-  
Montsaigeonnais  
(CCPM)

« .. mettre les TIC au service des habitants, mais également du développement, pour notre attractivité. Cela nous semble être un facteur très important d'accueil de nouvelles populations »

### De l'origine de la Cyber-base, espace multimédia, au label « P@T »

La CCPM est une zone très peu peuplée (moins de 10 habitants au km<sup>2</sup>), la plus au sud de la Champagne-Ardenne, regroupant 16 communes pour 3 500 habitants. Elle a une volonté affirmée de mettre en place des services pour la population, comme vecteur d'attractivité de ce territoire (halte-garderie, centre de loisirs, cantines, services aux personnes âgées....) mais aussi des services tout public, avec la mise à disposition d'un espace multimédia. C'est un pari sur les TIC comme outil de développement local et d'ouverture vers la population.

**1999-2000** - Démarrage du projet TIC : réflexion, dans une démarche de développement local et

constitution d'un groupe d'utilisateurs potentiels (élus, associations, enseignants ....) / Visite d'expérience à la Cyber-base de Vesoul.

**2001-2003** - Mise au point et réalisation de l'espace multimédia autour de 3 activités :  
- une Cyber-base, la 1ère de France en milieu rural et la 1ère de Champagne-Ardenne, un pari sur un outil très intéressant pour rapprocher les gens et essayer d'ouvrir ces technologies à tous les habitants de ce territoire. Le choix du label « Cyber-base » a été motivé par la possibilité de travailler en réseau avec les autres Cyber-bases au niveau national.

- un espace formation, avec 21 PC dans une salle dont 1 *professeur* pour pouvoir faire de la formation localement, mais aussi à distance,

en groupe ou en individualisé.  
- un espace de réunion tout équipé permettant de faire de la visioconférence.

Tous ces outils sont utilisés par le collège, les écoles, les entreprises, l'ANPE, les impôts... En outre, le label P@T - point d'accès à la téléformation - permet de recevoir des stagiaires, formés par des organismes de formation comme le Greta, l'Afpa ou Poinfor, distants de l'espace multimédia. Quelques personnes qui ne sont pas encore dotées de PC viennent aussi utiliser les équipements, mais cela a tendance à diminuer. En outre les technologies évoluent énormément ce qui nous oblige à nous poser un certain nombre de questions quant aux usages et au renouvellement du matériel pour l'avenir.

### De l'origine de la Maison des services au label « P@T »

La CCB est composée de 8 communes, représentant 3 800 habitants et fait partie du Pays de Langres, en plein coeur d'une zone rurale appelée le Bassigny. Ses principaux objectifs sont le développement économique, l'amélioration de l'habitat et de la qualité de vie, assortis de la compétence scolaire. C'est dans ce cadre qu'ont été créés entre 2001 et 2004 un complexe sportif, un centre d'animation et une Maison des services qui fonctionne depuis février 2004.

Cette dernière propose des services de proximité aux populations des zones rurales, sans limitation géographique. Son rôle est de rapprocher le citoyen des services administratifs, de faciliter les démarches de l'usager et d'être un relais local d'information.

La maison des services accueille régulièrement des

permanences comme par exemple celles des chambres consulaires ou d'associations telles que l'ADMR, l'ADAPA ou encore la Caisse d'allocations familiales, permanence assez innovante, puisqu'elle

ne se déplace plus grâce à la mise en place un visio-accueil dans la CCB.

Cette Maison offre sur place des prestations pluridisciplinaires, assurées par une animatrice permanente, Muriel Herrero.

En 2005, un point multimédia fonctionnant sur 2 sites a été mis en place : en accès libre, à la CCB, avec 4 PC, en accès accompagné par un professionnel, 3 soirées par semaine, pour des formations modulaires (accès Internet, traitement de texte, tableur, module ludique pour gérer les photos, par exemple).

Bien avant la création de la Communauté de Communes, des postes informatiques étaient à disposition du public à la bibliothèque, ainsi qu'à la mairie. Cela traduit une réelle volonté politique.

#### L'exemple du P@T de Montigny, Par Muriel Herrero, animatrice de la Maison des services

Le P@T a été ouvert en décembre 2006. Il a permis à des demandeurs d'emploi et à des salariés d'avoir accès à des formations à distance, sur des logiciels tels que Word ou Excel, mais aussi sur des préparations à des concours. En premier lieu, les personnes cherchent une meilleure connaissance de l'outil informatique, juste avant la reconversion professionnelle.

Le P@T fonctionne deux matinées par semaine. Les modalités de formation à distance sont variables : fax, mail, téléphone, courrier ....

Les publics sont orientés par des structures comme l'ANPE et la PAIO ou viennent sur initiative individuelle. Le financement d'une formation à distance répond aux mêmes exigences que celles pour une formation en présentiel.

Le P@T permet de délocaliser les formations ; elles sont plus accessibles, puisque de proximité. L'accompagnateur du P@T joue un rôle primordial d'interface dans la gestion des relations formateurs/stagiaires. Il soutient techniquement et moralement les stagiaires dans l'avancée de leur parcours.



**Maryse WANHAM-FAH**  
vice-présidente de la  
Communauté de commu-  
nes du Bassigny (CCB),  
vice-présidente du Pays  
de Langres et Mairesse  
de Langres.

« .. mettre en place l'accès à l'informatique pour tout le monde est une préoccupation de chaque élu. »

## Des prescripteurs peu sensibilisés à la FOAD

40 % des demandeurs d'emploi de nos fichiers sont sans qualification, avec des niveaux de formation relativement faibles. Un travail est à faire avec eux sur les représentations quant à la formation. Ces personnes sont avant tout à la recherche d'un emploi. Leur parler de formation pour parvenir plus facilement à l'emploi est un travail de longue haleine. De plus, leur autonomie est toute relative et ils ont souvent besoin d'un accompagnement renforcé pour les amener à l'emploi. Dans ce contexte, parler

de FOAD n'est pas forcément notre premier réflexe vis-à-vis de ces publics, d'autant moins que l'offre FOAD est relativement méconnue des conseillers en agence. De plus, le conseiller va souvent privilégier un ou deux dispositifs : le Programme Régional de Formation et peut être la VAE, de sorte que le demandeur d'emploi arrive le plus rapidement possible à l'emploi.

Les ANPE disposent d'un outil qui capitalise toutes les formations et qui reprend la base de données

Ares (Arifor). On retrouve dans cet outil consultable par tous nos conseillers, les 200 formations FOAD. Mais ce ne sont que 200 formations parmi plus de 4 000 enregistrées.

Il existe certainement des travaux à mener pour favoriser le développement de la FOAD, notamment en lien avec les problèmes de mobilité des demandeurs d'emploi. La FOAD peut certainement favoriser l'accès à la formation.



Jean Philippe DELCOURT  
responsable Appui à la  
production de services,  
Direction régionale de  
l'ANPE

**Laurence STOUPIY**, directrice de la Mission locale de Charleville-Mézières, représentante du réseau régional des Missions locales et PAIO

Force est de constater qu'il y a peu de prescriptions vers des formations à distance dans le réseau des missions locales et PAIO en Champagne-Ardenne.

Le réseau, ce sont 17 structures et plus de 30 000 jeunes accueillis pour l'année 2006. À 80 %, en premier accueil, ce sont des demandes d'emploi et de formation. Nous avons plus de 8 000 entrées en formation et un peu plus de 53 % de public féminin qui en bénéficient. Les entrées en formation à distance restent très confidentielles et exceptionnelles.

Nous avons peu de recul sur les usages et les représentations qu'ont les jeunes des nouvelles technologies et de la formation à distance, notamment. Un rapport de 2004 montrait une fracture numérique plus générationnelle que sociale. Un autre sur le plan Cyber-jeunes, au moment des emplois jeunes, confirmait l'attrance des jeunes sortis du système scolaire pour les NTIC, alors qu'ils se sentent encore plus exclus de la modernité quand ils n'en partagent pas la maîtrise. Enfin un dernier rapport relatait que 80 % des jeunes qui disaient n'avoir utilisé Internet que quelquefois, ne l'avaient pas chez eux. Au-delà du problème d'équipement, il relevait aussi une relative différence entre leur représentation et leur usage de l'outil : si les jeunes confirmaient que c'était un outil révolutionnaire, utile, voire nécessaire dans certaines professions, ils l'utilisaient plutôt sur un mode de divertissement, d'échange, de recherche documentaire. Mais aucun n'exprimait cet outil comme un support à l'apprentissage et à la formation.

Deux points de vigilance sont à relever sur la posture de prescripteur : toute structure prescriptrice s'inscrit dans un contexte avec, souvent, un public de référence et ce n'est pas neutre au regard des financeurs : lorsque les financements viennent de la Région, on pense d'abord au PRFP ; dans une structure recouvrant des fonds Assedic, on pense aux achats Assedic en particulier... Il y a donc une espèce de « formatage » sur la prescription de l'offre.

Ensuite, la grande majorité des publics, quel que soit son statut, passe par un tiers, prescripteur, en l'occurrence, pour « s'adresser à » ou pour « être conseillé vers ». De ce fait, nous pouvons constater des freins, voire des résistances d'un certain nombre de prescripteurs !

Un 1er frein serait le manque de lisibilité de l'offre FOAD et de connaissance du sujet. Il faudrait que les prescripteurs s'approprient la FOAD, c'est-à-dire qu'ils sachent en retirer les plus-values, les leviers, la valeur ajoutée pour pouvoir la communiquer et la faire valoir. Le 2ème frein serait humain : les représentations vis-à-vis du public par rapport à ses compétences, à son autonomie... De plus, nous n'avons pas nous-mêmes de référence culturelle sur ce type d'apprentissage. Nous avons pour la plupart reçu un enseignement traditionnel. Comment se projeter dans ce type de modalités sans l'avoir testée à un moment donné ?

En tant qu'employeur, dans le cadre de mon plan de formation continue, je reçois de nombreuses offres, des catalogues, etc., mais peu proposant des formations en FOAD. Je n'y pense pas forcément, mes salariés ne la demandent pas automatiquement.

Il faut donc initier un changement - mais « *le changement ne se décrète pas* ». Une innovation comme celle-ci est un défi et ce défi ne peut être un succès que si collectivement on y adhère, avec un travail de concertation entre prescripteurs, offreurs de formation, politiques, au moins sur le plan opérationnel.

« il y a un manque de lisibilité de l'offre FOAD et de connaissance du sujet.

Il faut que les prescripteurs s'approprient la FOAD, c'est-à-dire sachent en retirer les plus-values, les leviers, la valeur ajoutée pour pouvoir la communiquer et la faire valoir ».



**Patrick SCHNEKENBURGER,**  
pilote des P@T de Haute-Marne,  
Conseiller en formation continue au Greta Haute-Marne

Une offre de formation existe. Nous avons donc déjà une base. Mais faire venir les stagiaires sur les points d'accès à la téléformation (P@T) suppose que les structures emploi orientation aient connaissance de cette ressource. Et nous n'avons pas toujours le public adéquat pour mettre en place nos formations. Cela dépend des zones, des bassins d'emploi.

Nos P@T fonctionnent aujourd'hui à 95 % sur des financements de l'État pour des demandeurs d'emploi (formations proposées par les APP). Mais nous savons que ce financement va baisser en 2008. Nous cherchons donc des cofinancements, auprès de l'entreprise notamment au travers du DIF, mais les salariés restent trop peu nombreux pour former un groupe.

Il n'y a pas de caractéristique propre du public en FOAD. Ce sont des demandeurs d'emploi, des salariés d'entreprises. Simple-ment, il n'existe pas d'organisme de formation à proximité et surtout, il n'y a pas d'offre de formation ; il faut donc se déplacer. Ce sont essentiellement des femmes qui se forment à distance et 43 % sont sur des bas niveaux de qualification. On ne retrouve pas ce profil moyen dans le programme traditionnel de formation professionnelle.

**Catherine GAYET, formatrice au CFPA de Reims**

À l'Afpa, nous travaillons sur un dispositif de formation ouverte à distance depuis 2001, surtout pour répondre et proposer notre offre de formation en tertiaire au niveau de la région. Il s'agit de former de futures secrétaires ou assistantes, y compris des personnes très éloignées géographiquement des lieux de formation. 80 % de ces stagiaires le sont effectivement.

Ce n'est pas un public différent de celui qui suit les formations en présentiel, puisque les deux modalités sont proposées. Mais nous sommes sur des formations de niveau IV pour les secrétaires assistantes. Tout stagiaire ayant été repéré et évalué comme susceptible d'obtenir un diplôme de niveau IV peut s'adapter à un dispositif de formation à distance.

## Présentation de deux initiatives TIC hors région



### Le site portail « Service-public.fr »

**Bénédicte ROULLIER, responsable du site à La Documentation Française**

Service-public.fr est un outil d'information édité par la Documentation Française. En tant qu'outil d'information, il peut participer à la formation.

En général, La Documentation Française est très reconnue dans tout ce qui traite de la formation initiale, mais c'est une vraie problématique pour [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) que de rester accessible et une référence tout au long de la vie professionnelle. Depuis trois ans, elle s'est lancée dans la formation en ligne, notamment dans le cadre d'un partenariat avec Sciences Po (module de préparation à Sciences Po sur la plateforme CybEO).

Service-public.fr est la porte d'entrée sur Internet vers toute l'Administration en ligne, puisque c'est le portail d'accès aux sites publics. Le moteur de recherche indexe près de 3 millions de pages des sites publics et référence environ 7 000 sites publics locaux ou nationaux : c'est donc un accès à l'Administration, aussi bien locale que nationale.

Il permet également depuis des fiches descriptives en ligne, de trouver les adresses et horaires d'ouverture des guichets d'accueil et de renseignements.

L'utilisation de [service-public.fr](http://service-public.fr) est mesurée de façon directe et indirecte : de façon directe, c'est l'utilisateur qui, en self-service, va aller chercher son information, son renseignement administratif ; de façon indirecte, par la rediffusion du *Guide des droits et démarches* de [service-public.fr](http://service-public.fr) sur les sites locaux.

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne est partenaire de [service-public.fr](http://service-public.fr) et rediffuse les contenus du *Guide des droits et démarches*.

[Service-public.fr](http://service-public.fr) est aussi un outil utilisé par les agents de l'Administration, par des animateurs, notamment dans les Relais services publics, dans les Points info famille : c'est un outil de travail qui va servir à renseigner l'utilisateur.

Un module de formation en ligne à l'utilisation de [service-public.fr](http://service-public.fr) va être réalisé par la Direction générale de la modernisation de l'État, qui a souhaité former les animateurs des Relais services publics afin qu'ils aient une présentation d'ensemble des fonctionnalités du site. Ce module sera bien sûr librement accessible sur Internet et disponible également sur CD-Rom.

[Service-public.fr](http://service-public.fr) comporte aussi un outil qui sert de veille et, pourquoi pas, de formation continue sur l'évolution des droits et démarches de l'utilisateur.

## Le dispositif Tim P@ss en Nord-Pas-de-Calais

*Virginie BESSIERE, chargée de mission à la DFP, Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais - en charge de Tim P@ss, le passeport pour les technologies, l'informatique et le multimédia*

La région Nord-Pas-de-Calais travaille depuis les années 80-90 sur les technologies et la formation (programme FORE, participation à la création de produits comme Macpad ou Lucil pour des personnes en situation d'illettrisme). Toutefois la Région sentait qu'il manquait toujours une première marche dans l'utilisation de ces nouvelles technologies. Un groupe de travail avec les opérateurs a permis fin 2001/début 2002 de définir les étapes de la construction du dispositif Tim P@ss selon un cahier des charges définissant les conditions pour :

- participer à la création des modules pédagogiques correspondant aux besoins des citoyens,
- réfléchir sur le mode d'accès et de distribution de ces modules aux citoyens,
- prévoir la gestion des demandes et le suivi des formations en appui d'un outil de suivi.

Les caractéristiques assignées au produit Tim P@ss sont les suivantes : un produit culturel, correspondant à un dispositif d'initiation, accessible à l'ensemble des citoyens, gratuit pour tous.

L'expérimentation du produit Tim P@ss a été lancée en novembre 2003, essentiellement avec l'appui du réseau des APP et de quelques acteurs locaux, avec 3 objectifs :

- faire appréhender les outils et les usages des TIC au plus grand nombre d'habitants,
- les sensibiliser aux enjeux citoyens de la société de l'information et de la communication, avec un regard

critique sur ce que l'on trouve sur Internet, sur ces nouvelles technologies,

- développer la FOAD en région et professionnaliser les opérateurs concernés par la mise en oeuvre de Tim P@ss sur le terrain afin de créer des habitudes de travail et de réseau.

Tim P@ss c'est aussi :

- un passeport pour les nouvelles technologies avec un chéquier pour simplifier l'accès à cette initiation et faciliter le partenariat. Ce chéquier comprend 7 modules de formation, mis à disposition de l'ensemble des citoyens grâce à la mise en place un réseau de distribution (350 points d'accès sur l'ensemble du territoire). Il peut s'appuyer sur le DIF,
- un outil de gestion avec lequel tout se passe en partenariat à distance. Les modalités de fonctionnement correspondent à différents profils : la Région a le portage de l'animation et de la gestion du dispositif ; l'opérateur, organisme gestionnaire, fait le lien avec son territoire et la Région ; les formateurs ont la responsabilité pédagogique du dispositif et sont appuyés par un réseau de tuteurs qui maille l'ensemble du territoire.

Tim P@ss est un dispositif ouvert à tous. Le développement de nouvelles thématiques de formation telles que la bureautique, les langues ou la VAE sont en cours de réflexion.

La Région Nord-Pas-de-Calais a aussi une politique de développement de la FOAD, au-delà du dispositif Tim P@ss. La région, avec l'Etat, réfléchit au déploiement, à l'accessibilité, à la plus value de cette modalité. Les préoccupations actuelles, dans le cadre de l'éducation permanente, portent sur les savoirs de base et la maîtrise des nouveaux outils TIC en fait partie.

### TIM P@SS, c'est

400 000 € en 2003  
lors de sa création

Plus de 4,5 M€ en  
2007

Plus de 36 000  
personnes formées  
avec des profils  
différents (retraités  
de plus de 60 ans,  
femmes, salariés,  
demandeurs  
d'emploi et jeunes).

[www.nordpasdecals.fr](http://www.nordpasdecals.fr)

## Illustrations d'usages des TIC en formation



**Building-Up Skills, "BUS" -**  
*Outil partagé d'évaluation et de validation des compétences des apprentis « préparateurs en pharmacie »*

Axé sur les **5 compétences coeur de métier** des préparateurs en pharmacie, l'outil BUS est une application en ligne dédiée à l'évaluation et à la validation des savoir-faire professionnels des apprentis, accessible via un accès Internet.

Le Centre de Formation Pasteur donne la possibilité à chaque tuteur basé en officines d'utiliser cet outil de suivi des parcours de leurs apprentis. BUS permet de programmer la planification des étapes d'évaluation et de validation des savoir-faire acquis en entreprise. Cette programmation s'effectue en synergie avec la progression pédagogique du Centre de Formation Pasteur et l'acquisition des connaissances théoriques par l'apprenant.

Contact : Centre de Formation Pasteur – Bétheny (51) -  
**Anne Valérie PIZZIGHELLA**, [a.pizzighella@cfpast.com](mailto:a.pizzighella@cfpast.com)



**FORM@GRI, plate-forme de**  
*formation du réseau des*  
**CFPPA de Bourgogne**

FORM@GRI est la **plate-forme de formation** développée par le Ministère de l'Agriculture à Dijon. Il existe donc une proximité institutionnelle et géographique avec les CFPPA de Bourgogne.

Un projet FOAD est commun au réseau des 10 CFPPA : l'action FOAD des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) s'inscrit dans leur volonté de travailler en réseau, pour répondre avec plus d'efficacité aux exigences de qualification des publics de Bourgogne, dans les filières agricoles et agro-alimentaires.

Contact : CFPPA de Mâcon-Davayé – Bourgogne

**Philippe BOUSQUET** -

[philippe.bousquet@educagri.fr](mailto:philippe.bousquet@educagri.fr)



## suite de la page 2 - Conférence introductive de Philippe Morin : TIC, formation et développement des territoires

### La notion de technologie numérique

Les technologies sont la pire et la meilleure des choses, c'est une évidence, mais elles sont à la fois un facteur, une opportunité et une contrainte :

- un **facteur**, parce que l'outillage permet de faire beaucoup de choses en termes de développement.
- une **contrainte**, car le progrès technologique ne mène pas toujours au meilleur. L'article de Fitoussi dans *Le Monde* d'hier soir soulignait les effets parfois pervers du développement lié aux technologies. Mais je ne suis pas sûr qu'on ait vraiment le choix. Nous sommes donc clairement dans un système de contrainte.
- une **opportunité**, parce que les outils disponibles permettent de faire les choses. Je prends un exemple assez classique : on voit bien que ces technologies « permettent et équilibrent la concurrence » entre grandes entreprises et PME. Il est clair que la PME est plus réactive. Elle peut plus facilement mettre en place des outils, travailler en réseau, elle peut avoir quelques avantages. En tout cas, cela limite le facteur d'économie d'échelle que la grande entreprise avait auparavant.

On met encore beaucoup l'accent sur la dimension technologique et sur l'équipement, mais beaucoup moins sur les usages.

Philippe Lemoine, qui était l'un des patrons des Galeries Lafayette, déclarait dans une interview « avoir constaté des décalages d'usage entre les différentes couches de la population française et avoir constaté que le monde de l'entreprise, et, a fortiori, le monde de l'administration, ont du retard sur les usages de la population jeune ». Je suis frappé de voir que peu de travaux ou de réflexions ont été produites sur ce sujet.

### 2. Les constats sur le terrain

Que se passe-t-il sur les territoires ? Tout d'abord, 3 éléments de contexte qu'il faut, à mon avis, rappeler :

- la décentralisation dans l'appareil de formation
- la partie technologie, et je ne pense pas que nous ayons vraiment pris la mesure de la rupture technologique que représentent l'Internet et tout ce qui l'accompagne. Mais avec Internet, c'est quand même la première fois dans l'histoire mondiale qu'un protocole de communication universel fonctionne effectivement sur l'ensemble de la planète. C'est très important ;
- et enfin l'apprentissage comme paramètre économique.

Philippe Carré souligne dans son livre sur l'apprenance que l'on est bien dans une économie de la connaissance et que l'apprentissage et donc les questions autour de la formation, deviennent tout à fait centrales, y compris d'un point de vue économique, pas seulement dans une logique de calcul économique, mais aussi dans une logique de développement.

#### Les pratiques en matière de TIC

Il est très difficile d'observer, et j'en ai fait l'expérience dans des fonctions antérieures, ce qui se passe sur le terrain et dans les régions : 22 régions, c'est autant de pratiques et d'histoires différentes.

J'évoquais en introduction l'histoire des politiques publiques, la multiplicité des initiatives. Mais sur le terrain, j'ai souvent été frappé par le fait que de nombreuses personnes ont pris des initiatives, heureusement. J'ai essayé de les catégoriser.

On peut aujourd'hui distinguer 4 catégories et 2 dominantes : une dominante qui est plutôt une approche *via le territoire* et une autre dominante qui est plutôt une approche *via l'offre de formation* :

① **Les outils** qui visent à faciliter l'usage des technologies, avec l'exemple des passeports Internet. Cela relève bien d'une approche le plus souvent ancrée territorialement, avec un souci de rapprochement des populations qui n'y ont pas naturellement accès, pour des questions de culture par exemple.

② Tout ce qui tourne autour du **maillage des territoires** et donc de l'accès. Ce qui est un peu différent. Savoir se servir d'un micro-ordinateur par exemple, c'est une chose. Pouvoir accéder à la technologie, au réseau, en est une autre. Aujourd'hui, c'est plus simple puisque le haut débit est largement déployé. Mais rappelez-vous, il y a quelques années, c'était une question tout à fait cruciale. Aujourd'hui, tout cela a évolué et le maillage des lieux permet une réponse de proximité. Néanmoins, un certain nombre de gens n'ont toujours pas accès à ces technologies pour diverses raisons.

③ Tout ce qui tourne autour de la **facilitation des apprentissages**. Il s'agit là d'une vision pédagogique de l'usage du multimédia comme facilitant l'apprentissage, permettant d'avoir une performance supplémentaire, c'est-à-dire soit d'aller plus vite, soit de faire mieux.

④ Dernière catégorie, qui est à mon avis différente de la précédente, parce que l'on change de niveau : celle qui vise à **moderniser des dispositifs**. Nous sommes là davantage sur une logique d'ingénierie de formation, une logique d'économie d'échelle. En effet, on sait depuis longtemps qu'individualiser, c'est bien. Mais si cela consiste à refaire du préceptorat, c'est sans issue. On doit donc trouver quelque part un équilibre entre le traitement de masse et cette dimension du traitement individuel du besoin.

« La principale source de richesse réside désormais dans les savoirs et les compétences, davantage que dans les ressources matérielles. Le problème central concerne moins l'accès à l'information que la faculté de s'en servir et, plus généralement, la capacité d'apprentissage de la part des différents acteurs concernés. »

Philippe Carré /  
« L'Apprenance, vers un nouveau rapport au savoir (Dunod, 2005) »

### Les limites des initiatives TIC

Les points cités précédemment sont plutôt positifs. Mais ces initiatives nombreuses que l'on trouve à peu près partout, sur tous les territoires, ont aussi leurs limites, dont 3 méritent d'être soulignées :

① La première est que, dans bien des cas, quels que soient les dispositifs, ou le monde dans lequel on se trouve, il est difficile de passer de l'expérimentation au déploiement. On a du mal à pérenniser des dispositifs, à les stabiliser, à trouver la bonne échelle, à trouver l'équilibre économique.

② La deuxième difficulté, liée à l'héritage, est la segmentation politique, institutionnelle et économique du monde de la formation. Par exemple, quand vous regardez le coût d'une formation, il peut aller de 1 à 10, sans que ce soit forcément justifié. En caricaturant un peu, on constate qu'une formation à destination des jeunes tourne autour de 5 à 10 € de l'heure/stagiaire et qu'une formation d'un cadre à la prise de poste dans un organisme de formation national peut coûter jusque 60 € de l'heure. Nous sommes là sur des rapports qui mériteraient, à mon sens, d'être raisonnés et qui posent quelques questions à la fois sur la maturité du marché, la façon dont cela peut fonctionner, l'équilibre public / privé... Ce sont des questions fort compliquées.

③ Enfin la troisième limite, aujourd'hui, est la difficulté à capitaliser sur ces questions. Ce n'est pas nouveau dans le monde de la formation, mais je suis très frappé de voir que l'on a régulièrement tendance à réinventer les choses en matière d'ingénierie de formation. Et sous prétexte de la repeindre aujourd'hui aux couleurs de la FOAD, on redit les mêmes choses qu'il y a 25 ans. Je trouve cela un peu gênant puisque d'une certaine façon, nos métiers n'ont pas vraiment capitalisé. Ce n'est pas systématique, mais cela reste un point important.

En conclusion de cette partie, nous avons des dispositifs qui fonctionnent, c'est clair, mais nous n'arrivons pas à les faire valoir de façon suffisante. Ils ne parviennent pas à être suffisamment démonstratifs pour emporter l'adhésion générale. Nous sommes dans une situation d'entre-deux aujourd'hui : entre expérimentation et développement, entre échelle presque convenable et échelle qu'il faudra atteindre.

### 3. Les pistes de réflexion

Je pense que cela vaut la peine de revenir sur 4 points qui paraissent incontournables, même si j'ai bien conscience que j'enfonce des portes ouvertes :

① **La notion de travail en réseau**, dont on parle beaucoup, mais qu'on met moins en pratique. Aujourd'hui, le territoire, au-delà de sa complexité et de sa multiplicité, me semble être le lieu où l'on doit pouvoir déssegmenter les interventions. Quand on est de l'extérieur et que l'on va voir ce qui se passe sur un territoire, c'est que souvent « la main droite ne sait pas ce que fait la main gauche », que les logiques organisationnelles font qu'il est difficile de gérer cette transversalité : les technologies couvrent tout le spectre, du développement économique à la formation, en passant par les services à la personne, l'administration, etc. Mais à mon sens, s'il y a un lieu où l'approche globale doit être trouvée, d'une façon ou d'une autre, même s'il y a forcément de la redondance et qu'il faut s'en accommoder, c'est le territoire. Derrière tout cela, il y a la **notion de partenariat**, une notion là encore très invoquée sans que l'on sache très bien ce qu'elle recouvre. Quand j'allais plus souvent en région et que j'interrogeais des gens sur l'état de leurs partenariats, ce qui m'interpellait beaucoup était que les acteurs estimaient être en partenariat dès lors qu'ils avaient échangé des informations, par exemple. Certes, on sait, en analysant les notions de partenariat, qu'il y a effectivement un partenariat d'échange

d'informations, un de consultation, de concertation et de vraie collaboration. Et l'on n'est pas dans le même registre selon les cas. Il me semble quand même qu'il y a à creuser sur cette question.

② **La relation entre base et sommet** : il y a un compromis, une échelle à trouver dans cette relation, surtout aujourd'hui avec la nouvelle donne liée à la décentralisation et le pouvoir stratégique des conseils régionaux. Avec une région sans acteurs entrepreneurs, cela ne fonctionnera pas. Avec des acteurs qui n'ont pas de cadre régional, cela ne fonctionnera pas non plus. Et d'une certaine manière, dans la discussion, dans l'échange et dans la négociation, il y a un vrai travail à entreprendre, à mon sens, presque démocratique, c'est-à-dire un travail d'échange entre les citoyens et les gens qui sont élus pour fixer des cadres, qui est indispensable, y compris sur la formation.

Pour avoir fait quelques études sur la FOAD dans 2 ou 3 régions, j'ai été surpris de voir que les acteurs disaient : « nous, nous sommes prêts à partir ; il nous faut un cadre ; et c'est le rôle du Conseil régional aujourd'hui. » Et qu'en interrogeant un Conseil régional en train de construire un cadre pour son PRDF, la difficulté était de faire prendre la mayonnaise, c'est-à-dire de faire circuler l'information, d'arriver à ce que les uns et les autres aient le bon degré d'information, que les contacts s'opèrent, que les différents réseaux fonctionnent. En effet, tout cela est très compliqué car cela concerne beaucoup de gens, des institutions différentes, qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble. C'est cette espèce de cercle vertueux qui est à construire et cela n'est pas si simple. Ce respect du cadre, d'un côté, et de l'initiative des acteurs, de l'autre, me paraît très important, parce que si les gens n'ont pas le sentiment qu'ils ont un peu de pouvoir sur leur réalité quotidienne, ils ne font, à mon sens, pas grand-chose.

« ce qui est frappant quand on va voir ce qui se passe sur un territoire, c'est que souvent, la main droite ne sait pas ce que fait la main gauche »

③ La troisième piste de travail touche **les technologies**. C'est un mode d'entrée tout à fait intéressant pour réfléchir à nos questions. D'abord il s'impose à tous, mais cela suppose tout de même quelques conditions à réunir comme le cadre de travail et le dialogue. Un point a trop longtemps été oublié : la technologie va très vite, les organisations beaucoup moins. Les systèmes de formation et d'éducation ne bougent pas à la vitesse de la lumière, en tout cas à celle de l'information. Il faut donc prendre du temps et être en capacité de tenir des cadres sur une durée suffisante. Je peux aujourd'hui observer sur quelques régions que je connais, que l'effort dans la durée commence à payer sur ces questions.

④ Et enfin la piste du **travail en mode projet**, un point auquel je tiens beaucoup parce que je pense qu'il est imparable et que l'on ne peut pas faire autrement.

Qu'est-ce que cela veut dire pour moi ? Construire un sens collectif pour des acteurs qui vont s'impliquer dans un projet quel qu'il soit et cela induit une exigence de méthode. C'est facile à dire, beaucoup plus difficile à faire. Cela veut dire que l'organisation est au service du projet et pas l'inverse. Cela n'est pas évident, quelle que soit l'organisation. Je pense qu'il y a là un renversement copernicien, dans la façon de travailler sur nos questions, qui induit cette logique-là. On ne peut plus engager - et je ne suis pas le seul à le dire - à la fois de l'énergie et des moyens sans objectif clair, sans calendrier et planning, sans évaluation finale. Cette dimension mode projet, à mon avis, concerne tous les acteurs ; les acteurs opérationnels, mais aussi d'une certaine façon les acteurs décideurs.

J'ai pris le parti de sortir un peu de la technologie parce qu'il me paraissait intéressant de restituer cette réflexion sur

les technologies dans le contexte du développement et dans celui de l'évolution de la formation. Je voudrais conclure sur une citation de Bertrand Schwartz, que j'ai trouvée drôle et qui figurait dans un article du premier numéro de la revue Éducation permanente : « *Nous fixerons comme objectifs à l'éducation permanente de rendre capable toute personne de devenir agent de changement, c'est-à-dire de mieux comprendre le monde technique, social, culturel qui l'entoure, et d'agir sur les structures dans laquelle elle vit et de les modifier ; d'apporter à chacun une prise de conscience de son pouvoir en tant qu'être agissant ; de faire des êtres autonomes, dans le sens d'être capables de se situer et de comprendre l'environnement, de l'influencer et de comprendre le jeu relatif entre l'évolution de la société et la leur propre, d'être capables de "riposter" à l'évolution et à la mutation de la société.* » Et cela date de 1969 ! Je vous remercie.

## Illustrations d'usages des TIC (suite)

### La base des offres de formation continue et en apprentissage de Champagne-Ardenne (ARES)

Outil partagé d'information sur l'offre régionale de formation : [www.formationchampagneardenne.org](http://www.formationchampagneardenne.org)

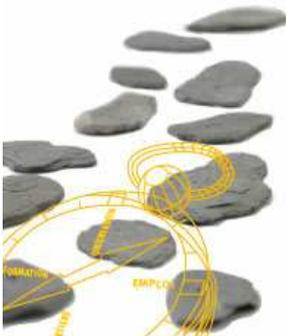
L'une des missions du GIP ARIFOR, CARIF Champagne-Ardenne, est de recenser l'offre de formation continue en région et de la relayer dans une base de données centralisée : ARES.

Pour mener à bien ce travail, l'Arifor s'appuie sur un outil en ligne accessible par Internet, le SimWeb, qui permet à l'ensemble des organismes de formation disposant d'un identifiant et d'un mot de passe, de saisir et de mettre à jour ses offres de formation.

Cette base des formations continues est accessible à distance par les professionnels qui connaissent et utilisent cette source d'information. L'arrivée des TIC dans le monde de la formation a modifié les modalités pédagogiques et organisationnelles des actions de formation. Pour faciliter la compréhension et la lisibilité de ces offres « FOAD » (Formation Ouverte et A Distance), l'Arifor a adapté sa base de données ARES avec comme objectif de valoriser ces offres novatrices.

### FOAD et réseau des P@T en Champagne-Ardenne

Outil partagé d'information sur les FOAD, le réseau des P@T et leur offre de services : <http://foad.arifor.fr>



Dans le cadre de sa mission d'animation de la FOAD, le GIP Arifor a développé de nouvelles pages Internet dédiées à ces modalités de formation innovantes. Leur vocation est d'informer les professionnels et les publics sur l'offre FOAD existante en région, sur les aspects législatifs, pédagogiques et d'actualité qui gravitent autour de la FOAD ainsi que sur les lieux d'implantation des P@T en région.

Contact : **Véronique JOLLY**, animatrice régionale du réseau des P@T en région Champagne-Ardenne et chargée de mission FOAD - [vjolly@arifor.fr](mailto:vjolly@arifor.fr)



**Jacques MEYER**, vice-président du Conseil Régional Champagne-Ardenne, délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et aux sports

La Région développe une offre de formation à distance en tentant notamment de contribuer à la revitalisation de bassins fragiles. Cette démarche a été intégrée dans le Schéma Régional de la Formation Tout au Long de la vie voté en Juin 2006.

Réduire la fracture numérique est également un des enjeux de la formation à distance. C'est pourquoi la Région soutient et encourage l'organisation d'un système d'accès à la FOAD grâce aujourd'hui au développement des Points d'Accès à la Téléformation (P@T). Pour 2008, la Région construit sa politique de formation dans ce domaine : intégration de cette modalité dans l'appel d'offre ENVOL, expérimentation en Haute-Marne pour la préparation d'un CQP de la FEPEM, adaptation du cahier des charges des conventions individuelles, développement de partenariats avec la Wallonie.

Son ambition est de développer les P@T pour faciliter l'accès à la formation des populations des zones rurales.

La Région peut également participer à l'équipement en Technologies d'Information et de Communication (T.I.C.) des organismes exerçant des fonctions de relais dans les domaines de l'information (sur les métiers, les formations, l'emploi) et de l'orientation, comme pour les Espaces-métiers, ou encore les missions locales /P.A.I.O. Concernant les Centres de Formation Professionnelles, elle peut, au cas par cas, participer financièrement dans la mesure où le centre se situe en zones fragiles et où il est nécessaire de renforcer l'offre de formation.

Le développement des territoires les plus ruraux passe également par le développement des technologies numériques : le déploiement des P@T en est une belle illustration dans notre Région.